

MARS 2006 / N°93

LA SARTHE

Le magazine du Conseil général



TIS

Tarif unique à 2 euros

SOLIDARITÉ

Ouverture de la Maison
Départementale des Personnes
Handicapées de la Sarthe



Conseil général
de la Sarthe

théma
SARTHE
BUDGET

**EN SARTHE,
ON EMBALLE EN
7mn CHRONO**

PAR ICI LA SARTHE



**Rdv LE 31 MARS ET LE 1^{ER} AVRIL,
À L'INTÉRIEUR DE LA GARE MONT-PARNASSE...
POUR EN SAVOIR PLUS, CONNECTEZ-VOUS SUR WWW.SARTHE.COM**

LA SARTHE, ON EN EST FIER.

Sarthe



C'est un budget dynamique, solidaire et orienté vers l'avenir que la majorité du Conseil général a adopté le 11 février dernier.

Il est dynamique parce qu'il va au-delà des missions attribuées à notre collectivité en favorisant par exemple l'accès aux transports collectifs interurbains à des conditions tarifaires accessibles à tous les sarthois. C'est l'instauration du ticket TIS à 2 € valable pour tout trajet sur l'ensemble du territoire départemental extérieur à l'agglomération mancelle. Dynamique, il l'est également par le niveau de nos interventions dans le logement social qui place la Sarthe dans le peloton de tête des départements qui n'ont pas obligation de conduire une politique du logement aussi volontariste.

Ce budget est aussi solidaire à bien des égards en se donnant les moyens de refuser la fatalité du RMI et en se dotant de trois Maisons de l'Emploi qui ambitionnent de faire de l'insertion plus qu'un slogan, une réalité. L'opposition de gauche s'est d'ailleurs livrée à un savant jeu d'équilibriste – attention à la chute – puisqu'elle a voté contre la création de la Maison de l'Emploi du Mans qu'elle avait approuvée précédemment au conseil de la communauté urbaine. Ce budget est solidaire par la place qu'il accorde à l'action dédiée aux personnes handicapées qui trouveront désormais un interlocuteur unique à la Maison Départementale des Personnes Handicapées quand elles devaient auparavant s'adresser à de multiples structures éparpillées dans leurs champs de compétences. J'avais, à la fin de l'année 2005, dit clairement mon inquiétude sur le financement du RMI et appelé l'Etat à faire un effort supplémentaire. Le gouvernement a su entendre les conseils généraux puisqu'il vient de prendre l'engagement de consacrer 1,5 milliards d'euros sur trois ans au financement du



RMI. Certains trouveront toujours que ce n'est jamais assez. Personnellement, cette décision assortie d'un contrat d'objectifs dans la durée me convient. Ce dispositif est quand même

plus positif que " l'oubli " du gouvernement Jospin qui, en son temps, n'avait pas prévu de financer l'APA alors même que cette prestation était nécessairement appelée à se développer rapidement compte tenu de l'espérance de vie qu'est la nôtre aujourd'hui.

Mais c'est aussi un budget tourné vers l'avenir et l'aménagement de tout le territoire sarthois. Ainsi, après avoir joué un rôle déterminant dans la création des deux échangeurs supplémentaires sur la nouvelle autoroute A 28, le Conseil général donne la priorité à l'investissement dans l'aménagement de la RN 157 et en particulier la déviation de Saint-Calais pour laquelle nous avons obtenu une dotation exceptionnelle et décisive de l'Etat.

Enfin, dans sa globalité, c'est un budget équilibré qui préserve notre capacité d'investissement et continue d'assurer aux collectivités locales et à leurs groupements un apport financier qui fait du Conseil général le premier partenaire des communes. Quant à l'impôt départemental qui n'a pas connu d'actualisation depuis 2003 il faut relativiser l'impact de la révision de 4 % appliquée aux taux 2006, soit exactement dans la moyenne des départements de métropole. C'est, sur une taxe moyenne, selon que l'on est locataire ou propriétaire, l'équivalent d'une place de foot ou de basket qui sera demandé au contribuable. Et non pas dix fois plus comme l'a précipitamment affirmé l'opposition qui, empêtrée dans ses démonstrations approximatives, a fini par reconnaître qu'elle s'était trompée. A trop vouloir démontrer une fois encore elle ne démontre plus rien.

Roland du Luart

Vice-Président du Sénat

Président du Conseil général de la Sarthe

1^{ER} AVRIL > 1^{ER} MAI 2006

europa [d3az]

> Le Mans

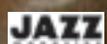
> Orne

> Sarthe

> Mayenne

> Maine-et-Loire

traitement: vingt-septième édition



CONCEPTION: WWW.BIBLIOTHEQUE.FR / PHOTO: ANDREAS DAUS BY MICHAEL GOODMAN FOR GARY ROSS/STUDIO



TRANSPORT

page 6

Les TIS à 2 euros !



ECONOMIE

page 8

Impress à Crosnières



SOCIAL

page 10

CIDPA : une vocation départementale



ENVIRONNEMENT

page 12

Imaginez les nouveaux quartiers



AMENAGEMENT

page 13

Travaux sur le circuit des 24 Heures



VOIRIE

page 14

Echangeur A28



TERRITOIRE

page 15

Dématérialisation des marchés publics

VIE DES CANTONS

page 16

PETITES NOUVELLES

page 20

«THÉMA SARTHE»

Budget 2006

SPORTS

page 22

CULTURE

page 26

Le Perche Sarthois

page 27

Les vieilles maisons françaises



Conseil général
de la Sarthe

LA SARTHE

Le magazine d'information du
Conseil général de la Sarthe
Hôtel du Département
72072 Le Mans cedex 9

Directeur de la publication : Roland du Luart, Codirectrice de la publication : Fabienne Labrette-Ménager • Rédaction / Mission de l'information et de la communication • Photos / Page une - Bernard Larvol, Mission information-communication Conseil général • Maquette / A tribu - Le Mans • Mise en page, compogravure / PLB communication - Kremlin-Bicêtre (excepté les pages 3, 14 à 19, 30 et 31) • Impression / IMAYE Graphic / N° ISSN : 1260-9862 / Tirage du n° 93 / Mars 2006 / 250 000 exemplaires • Distribution / mediapost • Internet / <http://www.sarthe.com> • <http://www.cg72.fr> • N°93 MARS 2006.



Interview

Jean-Marie Geveaux Président de la commission de l'Éducation, de la Formation, de la Jeunesse, des Sports et des Transports

La Sarthe : « Que représente pour vous cette nouvelle tarification ? »

Jean-Marie-Geveaux :

« Cette nouvelle mesure correspond à un changement d'état d'esprit au sein de la collectivité départementale qui a favorisé cette démarche visant à rendre plus attractifs les TIS. Notre système avait besoin d'équité et de simplicité. Le tarif à deux euros va dans ce sens ».

La Sarthe : « Outre l'équité et la simplification du système, qu'attendez-vous de ces changements ? »

Jean-Marie Geveaux :

« Nous allons établir un bilan pour savoir si cette nouvelle tarification a porté ses fruits, comme semblent le confirmer les premières indications. L'objectif est également de capter une nouvelle clientèle hors scolaire.

Ceci concerne notamment les salariés, les retraités ou les étudiants ne pouvant prétendre à un titre scolaire. Par ailleurs, le Conseil général a déjà revu son schéma départemental des transports. L'extension de l'habitat en périphérie de la ville du Mans et, par voie de conséquence, l'augmentation de population devraient se traduire normalement par de nouveaux besoins susceptibles de profiter au TIS et au service Mobilis'is ».

Transports Interurbains de la Sarthe

Tarif unique à 2 euros !

Pour simplifier le déplacement des Sarthois, le Conseil général a décidé de mettre en œuvre un tarif unique sur tout le réseau des Transports Interurbains de la Sarthe. Désormais, le prix du trajet s'élève à deux euros, quelle que soit la distance parcourue sur l'une des lignes du réseau TIS. Une mesure bien perçue, à en croire les premiers éléments chiffrés de la fréquentation de ce début d'année.



Après la création du MOBILIS'IS destiné aux personnes à mobilité réduite et l'utilisation, depuis l'été dernier, du diester sur l'ensemble de son réseau, la première expérience du genre en France, le Conseil général a décidé de poursuivre ses efforts dans le domaine de l'innovation en instaurant un tarif unique sur l'ensemble des lignes des TIS. L'objectif est d'accroître le nombre des voyageurs utilisant ce mode de transport en commun.

Et en effet, les premiers éléments d'études révèlent une augmentation du nombre des voyageurs sur les lignes sarthoises mais surtout un changement de comportement chez certaines personnes peu habituées à utiliser ce mode de transport. « Nous observons un frémissement avec la mise en place de cette nouvelle tarification. Nous voyons apparaître de

nouveaux voyageurs sur les lignes » assure Jean-Claude Hello, Directeur adjoint de la STAO à qui sont confiées les lignes TIS par délégation de service public. « Nous avons aussi constaté des changements du mode d'utilisation des TIS. C'est notamment vrai avec le transfert vers l'abonnement des cartes seniors et cartes ruraux en raison des tarifs très avantageux qu'elles proposent sur plusieurs déplacements ».

La formule plaît, les tarifs séduisent en attendant, pourquoi pas, la mise en vigueur d'un titre de transport unique pour l'ensemble des modes de transport (Tramway, TER, TIS et SETRAM) à l'occasion de l'ouverture de la nouvelle gare routière.

Toujours prête à innover, la Sarthe entend bien continuer à faire la course en tête.

Biocarburant

La Sarthe en pole position

C'est une première en France. L'expérience lancée l'été dernier porte ses fruits. Le biocarburant permet aujourd'hui à une cinquantaine de véhicules des lignes TIS de rouler plus propre grâce au diester. Et déjà les agriculteurs augmentent leurs espaces pour la culture du colza.

Chaque jour, quelque 21 000 élèves utilisent les transports scolaires. Les lignes TIS confiées par délégation de service public à la STAO en transportent quotidiennement à elles seules 3 750. Des chiffres qui ont conduit le Conseil général à mener une réflexion de plus en plus forte pour l'utilisation du biocarburant afin de mieux lutter en faveur d'un environnement mieux préservé. Le résultat est probant. A ce jour, la Sarthe est le seul département français à avoir équipé une cinquantaine de véhicules qui, désormais, roulent au diester sur les dix-huit lignes du réseau. Un choix expérimental mais qui pourrait bien, rapidement devenir un atout économique non négligeable comme l'avance Jean-Marie Geveaux : « Avec la STAO, nous disposons d'un partenaire exemplaire et constructif

qui répond à nos attentes. Chaque semaine, des contrôles sont effectués sur les véhicules pour vérifier la consommation. Le biocarburant est un challenge pour eux comme pour nous ».

Les agriculteurs aussi observent d'un œil intéressé l'évolution de cette expérience. Sans attendre, deux milles hectares supplémentaires de champs vont être consacrés dans le département à la culture du colza. Enfin, la curiosité gagne également des grands décideurs mondiaux puisque la Sarthe est invitée à présenter son action innovante à l'occasion du Forum International des acteurs de la ville au mois de mai prochain à Lyon en présence des maires de Milan, Porto, Stuttgart, Rome, Dublin, Manchester, Turin... De quoi manifester sa fierté d'être sarthois !



De quel carburant s'agit-il ?

Le diester est constitué d'un mélange d'ester d'huile de colza à 30% et de gazole à 70%. Les avantages techniques et environnementaux font de ce carburant vert d'origine agricole un produit de plus en plus recherché. Il est immédiatement utilisable sur les véhicules diesel, sans aucune intervention sur les moteurs.

Du fait de son caractère renouvelable et de substitution à un carburant d'origine fossile, il permet enfin de réduire de près de 25% les gaz à effets de serre.

Il faut savoir qu'un hectare de colza permet de produire environ 1,3 tonne de diester.

Le stockage

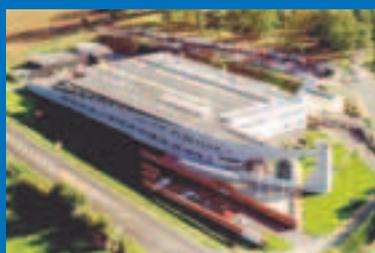
Pour utiliser le diester dans les meilleures conditions possibles, les cuves aériennes de distribution du carburant ont été changées. Ainsi, les nouvelles cuves ont aujourd'hui une capacité de stockage plus importante (45m³) et disposent d'une installation garantissant une sûreté de fonctionnement et une protection de l'environnement de meilleur niveau grâce entre autre au bac de rétention et au traitement anti corrosion. Grâce à ces nouvelles installations 59 TIS roulent depuis août 2005 au Diester.





Impress en bref

Impress a réalisé en 2004 un chiffre d'affaires de 1,3 milliard d'euros et compte plus de 7 000 salariés dans le monde. Cette entreprise est un des leaders mondiaux de l'emballage métallique. Elle possède 42 sites de production dans 17 pays. Son siège est situé à Deventer aux Pays Bas. En France ce sont 1 500 personnes qui travaillent pour Impress. L'entreprise comprend trois divisions : produits de la mer, alimentaire et spécialités. Elle est le numéro un mondial sur le marché des produits de la mer. Les activités du groupe en France sont gérées par l'entreprise Impress SA. Cette structure coordonne les activités de 4 sociétés dont Impress Metal packaging SA qui emploie 675 personnes réparties sur 4 sites : 3 usines (dont celle de La Flèche qui emploie 417 personnes) et le centre Recherche et Développement du groupe, situé à Crosmières.



Impress

Priorité innovation

En 1993, le groupe Impress, un des leaders mondiaux de l'emballage métallique, décide d'implanter son centre de recherche à Crosmières. Une installation soutenue par le Conseil général. Avec 70 ingénieurs et chercheurs, ce site a lancé un nouveau programme de recherche pour continuer à faire évoluer la célèbre « boîte de conserve ».

« La boîte fait partie de notre quotidien, comme l'oxygène elle nous est indispensable mais nous ne nous en rendons plus compte », explique pour montrer le poids de cet objet du quotidien le PDG de l'entreprise, Francis Labbé. Une habitude qui a rendu ce marché stable. Pour le dynamiser, Impress a choisi d'innover. Emballages individuels en forme de bol, opercules pelables appelés « Easy Peel », ouvertures faciles avec un anneau sont autant d'innovations nées des recherches des ingénieurs d'Impress. Leur objectif principal est de faciliter la vie des consommateurs.

Au cœur de cette stratégie d'innovation se trouve le centre de recherche de Crosmières. 70 experts en recherche et développement, mécaniciens, métallurgistes et chimistes, travaillent à l'étude et à l'amélioration de ces boîtes pour garantir la compétitivité des produits d'emballages Impress. A l'intérieur de ce site, différentes installations permettent d'évaluer les caractéristiques intrinsèques des

boîtes et couvercles ainsi que leur comportement au contact des aliments : stérilisateur pilote, tests de corrosion, laboratoire d'analyse chimique...

Venus visiter le centre avec l'ensemble des partenaires contribuant à son développement, Marcel-Pierre Cleach, Vice-Président du Conseil général et Louis-Jean de Nicolaï, Président de la Commission du développement économique du Conseil général ont réaffirmé l'engagement du Département : « En soutenant cette entreprise créative axée sur la recherche, le Conseil général œuvre pour le développement économique du territoire ».

Toujours à la recherche d'évolution, l'entreprise travaille actuellement au lancement de deux projets d'innovation majeurs visant à moderniser la traditionnelle boîte métallique. Soutenus par la Région, le Département et l'OSEO-Anvar, ces projets ont d'ores et déjà permis de recruter 16 scientifiques, ingénieurs ou techniciens supérieurs.



Cap'Stages

Les stages en entreprise à l'honneur

Pour la deuxième année consécutive, l'opération Cap'Stages a récompensé les expériences de stage réussies. Lors d'une cérémonie organisée à l'Université du Maine, les lauréats et les chefs d'entreprise ont rappelé l'importance de ces expériences, véritables passerelles entre le monde étudiant et la vie professionnelle.



Le syndicat mixte d'aménagement et de promotion de la Technopole du Mans (Le Mans Métropole, le Conseil général et la Chambre de commerce et d'industrie) a choisi de récompenser cette année 27 étudiants et 14 entreprises sarthoises. Pour les étudiants, il s'agit de mettre en valeur l'utilité de leur travail et leur motivation. De leur côté, les entreprises et les maîtres de stage lauréats ont été remerciés pour la qualité de leur investissement dans l'accueil des étudiants.

Ainsi l'ENSIM a souhaité féliciter l'entreprise de Château-du-Loir, Harman Becker Automotive Systems, fabricant de haut-parleurs pour l'automobile, « pour l'encadrement et les moyens mis à disposition des stagiaires qui offrent un environnement très favorable à l'apprentissage du métier d'ingénieur ».

La réussite du stage est souvent liée à la relation entre l'étudiant et son référent, comme en témoigne Alexandra Gilbert, maître de stage pour la première fois, chargée de recrutement et de communication pour la société Johnson Controls, fabricant de tableaux de bord pour l'automobile à La Ferté-Bernard. « Mon rôle a été de faire découvrir à Anne-Sophie Gremy, étudiante en 2^{ème} année à l'IUT GEA, le milieu de l'entreprise et le domaine des ressources humaines. Je l'ai responsabilisée en lui donnant des missions à réaliser tout en l'encadrant et la soutenant ». Satisfaite, Anne-Sophie Gremy a aujourd'hui fait son choix : « Grâce à ce stage j'ai vraiment réalisé que je voulais travailler dans les ressources humaines », confie la jeune femme.

Pour le groupe alimentaire Cosnelle, les stages font partie de la vie de l'entreprise. « Il n'est pas toujours facile de réussir à accorder beaucoup de temps aux stagiaires mais nous veillons à assurer un suivi personnalisé », explique Christian Puech, directeur commercial, récompensé pour son rôle de maître de stage. Jean-Marie Geveaux, Président de la Commission de l'Education du Conseil général, à l'écoute de ces différents témoignages, a tenu à remercier « les jeunes pour leur dynamisme et les entreprises pour leur implication ».

Salon des entrepreneurs

Le stand sarthois du Salon des Entrepreneurs, qui s'est déroulé dans les locaux du Palais des Congrès à Paris, a reçu la visite du premier ministre en personne ! Dominique de Villepin a pris le temps de saluer et de discuter avec plusieurs chefs d'entreprises sarthoises sous le regard intéressé des responsables de Sarthe Expansion et Carrefour Entreprise Sarthe réunis sur le même stand avec le concours de la Chambre de Commerce d'Industrie de la Sarthe.

Cette visite remarquable de Dominique de Villepin sur le stand de la Sarthe a constitué l'un des temps forts d'une semaine bien remplie pour les responsables de Sarthe Expansion et Carrefour Entreprise Sarthe. De nombreux contacts ont en effet été noués avec des candidats à la création ou à la reprise d'entreprise dans la Sarthe lors du salon. Celui-ci a permis de mettre en avant deux dispositifs innovants : Cap création Sarthe et le site www.trans-reprise.com

LES CLIC

Un 13^e centre d'information, le CLIC Cenom'Ans a ouvert ses portes au début de l'année. Son territoire d'intervention concerne plus de 163 000 habitants. Il propose d'aider les personnes âgées du Mans mais aussi de Coulaines, la Chapelle Saint Aubin, Sargé-lès-Le-Mans et Yvré-l'Evêque, dans leurs démarches pour trouver des solutions individualisées.

Avec l'ouverture du 14^e CLIC Ballon-Bonnétable-Montfort au premier trimestre 2006, la couverture départementale pour l'aide aux personnes âgées sera complète.

Le Clic « Cenom'Ans », 29 avenue du Général de Gaulle au Mans, est ouvert du lundi au vendredi de 9 h à 12 h 30 et de 14 h à 17 h 30 et le samedi matin de 9 h à 12 h 30. Renseignements au 02 43 52 06 64.

CIDPA

Une vocation départementale

Créé à l'initiative du Conseil général, le centre d'information départemental pour les personnes âgées (CIDPA), fête cette année ses 35 ans. Cette structure qui avait pour objectif d'anticiper les conséquences de l'allongement de la vie se positionne aujourd'hui comme un véritable centre d'information et de coordination pour l'aide aux personnes âgées.



En 35 ans, la prise en charge gérontologique a évolué. Conscient de ces changements, le CIDPA, présidé par Dominique Le Mener, a su s'adapter pour réussir à accompagner au mieux le vieillissement de la population sarthoise. Sa mission principale est l'écoute et l'aide dans la vie quotidienne de la personne âgée et de sa famille. Le personnel du CIDPA se tient à la disposition du public, particuliers ou professionnels, pour les renseigner sur les questions concernant leurs retraites, les impôts, les aides (APA), les places en foyer-logement, les maisons de retraite, les familles d'accueil... Aux interrogations de nombreuses familles sarthoises, l'équipe du CIDPA apporte des réponses claires et adaptées à la situation de chacun. Outre cette écoute indivi-

duelle, le centre met aussi des informations à la disposition des professionnels de la santé, des travailleurs sociaux et des élus.

Le CIDPA favorise également le lien entre les différents acteurs du domaine gérontologique : caisses de retraite, associations d'aide à domicile... Par ailleurs, il travaille en partenariat avec les CLIC (centre local d'information et de coordination) qui fonctionnent sur le département et jouent le rôle de centre ressources pour ces structures. Cette relation fait du CIDPA un élément incontournable dans le dispositif des CLIC.

Le CIDPA, 38 avenue Bollée au Mans, est ouvert du lundi au jeudi de 9 h à 12 h 30 et de 14 h à 17 h 30 et le vendredi de 9 h à 16 h. Renseignements au 02 43 81 40 40.

La Maison Départementale des Personnes Handicapées de la Sarthe

Toujours plus pour la solidarité

La Maison Départementale des Personnes Handicapées, ouverte depuis le début de l'année, a pour mission de devenir un « guichet unique » pour toute personne handicapée et sa famille à la recherche d'informations, d'accompagnement et de conseil. Présidente de la Commission des Affaires Sociales du Conseil général, Béatrice Pavy présente ce nouveau service.

« La Sarthe » : Pourquoi avoir lancé ce projet ?

Béatrice Pavy : « L'Etat a fait du Handicap l'un

des grands chantiers du quinquennat. Les Maisons départementales sont l'une des concrétisations majeures de celui-ci, porté par la loi du 11 février 2005, pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées ».



« La Sarthe » : Qu'est-ce que c'est exactement qu'une maison du Handicap ?

Béatrice Pavy : « Il s'agit d'un lieu de dialogue, de concertation et d'échanges, qui a pour objectif d'apporter toutes les informations et les conseils concernant l'accès aux droits et aux prestations ou l'orientation vers les établissements et les services. C'est aussi un lieu d'évaluation et d'accompagnement des personnes en situation de handicap qui ont besoin d'une prestation ».

« La Sarthe » : Qui la compose ?

Béatrice Pavy : « Elle regroupe les attributions de la COTOREP (commission technique d'orientation et de reclassement professionnel), de la CDES (commission d'éducation spéciale), du Site pour la vie autonome et des

services du Conseil général, chargés des prestations pour handicapés. Elle assurera le secrétariat de la nouvelle commission des droits et de l'autonomie. Au total, 32 personnes y travaillent, 20 sont mises à disposition par l'Etat et 12 par le Conseil général, dont 7 postes nouvellement créés »

« La Sarthe » : Comment fonctionne ce nouveau site consacré aux handicapés ?

Béatrice Pavy : « La Maison Départementale des Personnes Handicapées est un groupement d'intérêt public, administré par une commission exécutive de 37 membres, présidée par le Président du Conseil général, et qui comprend des représentants du Département, de l'Etat et des Organismes de protection sociale ainsi que des membres d'associations de personnes handicapées désignées par le Conseil Départemental Consultatif des Personnes Handicapées. Au sein de la Maison Départementale, la commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées est chargée de se prononcer sur toutes les demandes de prestations ».



Où s'adresser ?

L'accueil est situé provisoirement au 15 rue Gougéard, au Mans, au 3e étage.

Tél. : 02 43 54 11 90

Fax. : 02 43 54 11 94

e-mail :

mdph.sarthe@cg72.fr

n° vert : 0800 52 62 72

Adresse postale :

Hôtel du Département
72072 Le Mans Cedex 9

Horaires d'ouverture :
9h-12h30 et 13h30-17h

Bientôt de nouveaux locaux

Actuellement située 15 rue Gougéard, la Maison Départementale des Personnes handicapées déménagera dans le courant du mois de juin rue du Pied Sec au Mans. Ces nouveaux locaux, d'une superficie totale de 906 m² sont actuellement en construction et ont été conçus pour accueillir dans les meilleures conditions les personnes handicapées.



Les Petits Débrouillards

La science accessible

Depuis 2001, l'association « Les Petits Débrouillards » a ouvert une antenne en Sarthe. Soutenue par le Conseil général, cette association a pour objectif de favoriser l'accès à la culture scientifique par le jeu et l'expérimentation. Avec le dispositif « Débrouillard'eau », elle propose aux écoles primaires et aux centres de loisirs de bénéficier d'une animation scientifique et technique autour de l'eau.

Pour cette année scolaire, elle intervient dans 15 structures du département, écoles et centres de loisirs. Par exemple à l'école primaire de Loué l'eau a été choisie comme thème de l'année. Les élèves de CE1/CE2 ont travaillé sur le circuit de l'eau et ont réalisé une maquette. Pour Fabienne Labrette-Ménager, présidente de la commission de l'Environnement du Conseil général cette éducation citoyenne est indispensable. Venue assister à la démonstration de ces scientifiques en herbe, elle a réaffirmé que « les jeunes doivent prendre conscience que l'eau est un bien à respecter, qu'il ne faut pas la gaspiller ». Une démarche expérimentale qui séduit donc petits et grands.

CAUE

Imaginer les nouveaux quartiers



Les lotissements ne bénéficient pas toujours d'une image très favorable. Fort de ce constat, le CAUE (Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement) a décidé de mettre en place une formation à destination des élus et des techniciens des communes pour qu'ils imaginent autrement les nouveaux quartiers.

Faire découvrir en Sarthe et ailleurs des opérations d'habitat de qualité, donner les outils aux maîtres d'ouvrage pour anticiper l'évolution de la ville ou du village et élargir l'offre communale en matière d'habitat tels sont les 3 objectifs que se sont fixés le CAUE et l'association des Maires et Adjointes à travers des sessions de formation destinées aux élus, chargés de missions et techniciens des collectivités territoriales.

Cette formation a débuté le 9 décembre avec la visite de deux communes de la région rennaise, Le Rheu et Acigné. « Ce déplacement a permis à la trentaine d'élus sarthois et agents des collectivités présents de rencontrer leurs homologues bretons et ainsi de parler de qualité architecturale, d'espaces publics, de mixage de la population... Que du concret ! », se félicite Fabien Lorne, Vice-Président du Conseil général et président du CAUE. Pour compléter cette visite, quatre mini-sessions de formation suivront entre mars et juin au Mans. Elles aborderont les aspects techniques et réglementaires mais aussi l'architecture (formes et maté-

riaux), le paysage et la gestion de l'eau. La formation se terminera au mois de juin par une visite des quartiers Chaoué à Allonnes et Gastines à Sablé-sur-Sarthe, en présence des maîtres d'ouvrage.

Ces différentes rencontres ont pour objectif de convaincre les maîtres d'ouvrage que la conception d'un lotissement doit faire l'objet d'une démarche globale : « Il faut réfléchir très en amont du projet à la façon dont on veut faire cohabiter les lotissements avec les centres des villes ou des villages. C'est souvent toute l'identité du village qui en dépend », note Fabien Lorne.

L'enjeu est avant tout de créer pour les habitants un cadre de vie agréable. « Il est indispensable de concevoir le futur quartier afin de l'accompagner dans le temps ». Dans cette perspective, le rôle du CAUE est d'accompagner les élus dans les phases de décisions et de leur donner astuces et conseils à travers de bons exemples sarthois et autres. « Nous voulons prouver que le lotissement banal n'est pas une fatalité », conclut le président du CAUE.

Un guide pour imaginer les nouveaux quartiers



Fil conducteur de la formation des élus, le guide « imaginer les nouveaux quartiers » propose aux maîtres d'ouvrage de suivre pas à pas les étapes de la réalisation d'un nouveau lotissement. Cet outil méthodologique de 180 pages, entièrement conçu par le CAUE, épaulé à l'origine par un comité de pilotage animé par Louis-Jean de Nicolay, Président de la Commission du développement économique du Conseil général, est le résultat de trois années de réflexion. A partir d'exemples concrets pris dans le département mais aussi dans la France entière et à l'étranger, ce guide pratique épouse la chronologie du projet et se met à la place de l' élu. Edité à 1000 exemplaires il est disponible au CAUE et en librairie.

Circuit Bugatti

Un tracé largement modifié

A l'initiative du Syndicat Mixte des 24 Heures, propriétaire des lieux, le circuit Bugatti s'apprête à accueillir ses premières courses de la saison 2006 sur un tracé largement redessiné au niveau de la courbe Dunlop. Ces imposants travaux ont pour objectif d'assurer une meilleure sécurité aux concurrents et plus de confort pour le public.

Le syndicat mixte du circuit des 24 Heures voit loin. Le développement et la pérennité du circuit Bugatti passent obligatoirement par la modernisation du site. La première tranche des travaux du plan quadriennal d'investissement 2004-2007 a trouvé son rythme de croisière. Les grandes manœuvres ont notamment débuté pour la construction du village. Mais avant, c'est l'achèvement d'imposants travaux au niveau de la courbe Dunlop qui occupe tous les esprits. En effet, afin d'accroître la sécurité des compétiteurs, le tracé a subi de profondes modifications pour réduire la vitesse à l'entrée de cette courbe légendaire. « *Les machines de Moto Grand Prix notamment arrivaient à des vitesses supérieures à 315 km/h avant d'aborder le virage. Aussi, afin d'accroître la sécurité des pilotes il a été étudié en collaboration avec la Fédération Internationale Motocycliste et l'Automobile Club de l'Ouest une solution qui oblige les concurrents à ralentir avant de s'engager dans la courbe redessinée* » souligne Roland du Luart, président du Syndicat Mixte des 24 Heures. Dans la foulée, plusieurs modifications ont été retenues avec tout particulièrement la création d'une voie d'insertion à la piste débouchant dans la courbe Dunlop, une voie d'insertion « *auto* » spécifique et le déplacement du poste commissaire du Musée. Enfin, un tunnel mixte piéton-auto, situé à l'entrée nord du circuit, construit au gabarit pompiers, garantira la sécurité des spectateurs

A l'heure de l'ouverture de la saison, le circuit s'offre ainsi une belle robe de printemps, du « *sur mesure* » digne de la haute couture.

Le coût des travaux se traduit par une enveloppe de 5,7 millions d'euros. Quant au financement du chantier de réaménagement global du site, dont la première tranche s'étalera jusqu'en 2007, le montant s'élève à plus de six millions d'euros. Un effort nécessaire pour garantir au mythique circuit des 24 Heures du Mans un cadre modernisé pour le plus grand bonheur des passionnés des sports mécaniques.



Le Syndicat Mixte des 24 Heures

Le Syndicat Mixte du Circuit des 24 Heures du Mans, propriétaire du Circuit réalise les travaux d'investissement sur le site. Présidé par Roland du Luart, il associe les collectivités locales selon la clef de répartition financière suivante : Conseil général de la Sarthe : 50 %, Région des Pays de la Loire : 25 %, Le Mans Métropole : 15 %, Ville du Mans : 10 %.

Travaux de réaménagement

Les travaux de réaménagement du Circuit du Mans conduits par le Syndicat Mixte des 24 Heures du Mans bénéficient d'un financement de la part de l'Union Européenne (Fonds Européen pour le Développement Régional), de l'Etat et de la Région des Pays de la Loire au titre du Contrat de Plan Etat - Région.

La première tranche des travaux du plan quadriennal d'investissement 2004-2007 comportent : l'aménagement de 3 tunnels piétons, la reprise du secteur de la tribune du raccordement, la reconstruction du Village des 24 Heures, études et maîtrise d'œuvre.

A 28
Sarthe
Touraine

Les travaux se poursuivent

La mise en service de l'A 28 dans son intégralité constitue une véritable opportunité pour la Sarthe qui entre de plain-pied dans l'Europe des échanges et de la communication. Ce nouvel atout sera d'autant plus important que le raccordement de l'A 28 s'accompagne opportunément d'aménagements routiers complémentaires : les travaux en cours de la Nationale 12 (Axe Paris-Rennes) au nord d'Alençon, la mise en service effective d'une rocade à Saint-Saturnin à l'entrée du Mans, la réalisation d'ici la fin de l'année 2006 d'un nouvel échangeur à Rouessé-Fontaine et à Parigné l'Évêque, financés en partie par le Conseil général, l'ouverture opérationnelle du barreau de Luceau à Château-du-Loir, bientôt relié par la construction d'une déviation.



L'A 28 opérationnelle

De nouveaux comportements

Depuis l'ouverture officielle de l'autoroute le 16 décembre dernier, plus de six mille véhicules empruntent quotidiennement les 180 kilomètres du chaînon sarthois de l'A 28 idéalement situé sur l'axe européen Nord-Sud.



Les effets n'ont pas tardé. L'influence de l'ouverture de l'A 28, dans son intégralité commence déjà à se ressentir sur le trafic routier sarthois. Certes, il ne s'agit que d'une étude préliminaire qui mérite d'être affinée au cours des prochains mois. Néanmoins, les premières observations opérées sur terrain confirment de nouveaux comportements des automobilistes et des professionnels de la route. Sur l'A 28, les chiffres sont actuellement conformes aux prévisions avec un

flux quotidien de plus de six mille véhicules entre Alençon et Montabon. Bien entendu, il ne s'agit là que d'une première tendance. Les mois qui viennent devraient permettre aux responsables de la société COFIROUTE, gestionnaires de cet axe routier, de réaliser de nouvelles études chiffrées plus poussées qui offriront la possibilité d'apprécier tout particulièrement les transferts du trafic poids lourds sur l'A 28.

En attendant, les automobilistes peuvent profiter du grand confort et de la sécurité que propose le remarquable tracé de l'A 28 entre Alençon, Le Mans et Tours. Un atout non négligeable qui bénéficie au département de la Sarthe, idéalement placé sur le chemin des grandes liaisons entre le nord et le sud du vieux continent.



Dématérialisation des Marchés Publics

Une longueur d'avance !

Le Conseil général a présenté aux chefs d'entreprises, réunis à l'abbaye de l'Epau, son service électronique dédié à la Commande Publique via la plateforme www.achatpublic.com. Un système utile, simple et économique pour tous.



C'est une nouveauté encore très peu répandue. Beaucoup de collectivités déposent déjà leurs appels d'offres sur une plate-forme virtuelle mais peu encore sont allées jusqu'au bout de la démarche en proposant d'envoyer la réponse en ligne. C'est chose faite pour le département de la Sarthe !

Lors de cette présentation de la dématérialisation, les Conseillers généraux membres de la Commission d'appels d'offres étaient tous présents autour de Charles Somaré, président de cette commission, pour promouvoir ce nouveau type de communication entre la collectivité et les entreprises. Preuve de l'intérêt suscité par ce service « économiseur de temps, d'argent et de papier » : plus de 250 personnes représentant les entreprises sarthoises étaient là.

En 2004, le Conseil général lançait la plateforme Internet www.achats-publics.sarthe.org pour permettre aux entreprises de consulter les appels d'offres et autres procédures de marchés de tous les organismes publics sarthois. L'opération a connu un vif succès et aujourd'hui, le

prolongement naturel s'impose et permet d'aller jusqu'au bout de la démarche, en proposant aux entreprises de répondre aux appels d'offres et autres procédures de marchés publics via le net.

Les avantages sont évidents pour les entreprises : pas de temps perdu en déplacement, et pour la constitution du dossier papier, coûts diminués (en postage, frais de déplacement et frais d'impression) et risques diminués d'oublier d'émarguer les documents essentiels ou de dépasser les délais. Pour accéder à ce système, les entreprises doivent seulement posséder un outil informatique standard et disposer du sésame de sécurité qu'est la signature électronique.

Les prestataires, représentant la plate-forme et la société Unilog, ont beaucoup insisté lors de cette présentation sur l'extrême sécurisation du système. Tous les documents qui transiteront entre l'entreprise et le Conseil général sont cryptés et particulièrement bien sécurisés. Le Département ne pourra pas ouvrir les offres de candidatures avant la date officielle de l'ouverture des plis. Le délai imparti pour les réponses sera de même très contrôlé grâce à un système d'horloge atomique.



Les étapes de la réponse en ligne :

- 1- Télécharger le dossier de consultation sur la plate-forme du Conseil général www.achats-publics.sarthe.org**
- 2- Préparer et signer (électroniquement) les documents (DC4, DC5, pièces de marché ...)**
- 3- Déposer le dossier sur la plate-forme achatpublic.com qui stocke de manière codée et ultra sécurisée l'ensemble des candidatures et des offres jusqu'à la date d'ouverture des plis.**



MONTFORT-LE-GESNOIS

Trois nouvelles classes et un restaurant scolaire du Breil-sur-Mérize ont été inaugurés par Marcel-Pierre Cléach, Vice-Président du Conseil général, Jean-Marie Geveaux, Président de la commission de l'Éducation du Département, Serge Marchal, Maire de la commune et Jean-Claude Rouanet, Inspecteur d'Académie. Ces infrastructures permettent à la commune de faire face à l'arrivée de nouveaux habitants à la suite de réalisations de lotissements tant publics que privés. L'école compte aujourd'hui 171 élèves, de la maternelle au CM2, et sept classes. Cette augmentation de trois classes a nécessité le déplacement du restaurant scolaire, situé auparavant au sein même de l'école. Construit à quelques mètres de l'établissement, ce nouveau bâtiment, d'une superficie de 130m², accueille les enfants dans un cadre moderne et agréable. Le montant de la construction du restaurant scolaire s'élève à 433 905 € dont 60 326 € financés par le Département. " Ces nouvelles constructions montrent la dynamique d'accueil d'une population de la part des communes ", s'est félicité Marcel-Pierre Cleach.

SARTHE

Les Conseillers généraux juniors du groupe Sarthe Nord ont rencontré, lors de leur réunion délocalisée à Marolles-les-Braults, Nicole Agasse, Conseillère générale et Dominique Le Mener, Député. Ils ont ainsi pu présenter les projets sur lesquels ils travaillent : organiser un concert et préparer des manifestations avec " Mamers en mars " pour promouvoir le respect. A l'écoute, les deux élus les ont félicités pour leur engagement et leur

ont souhaité bonne route pour la mise en place de leurs projets.

Pour le groupe Le Mans et ses environs, c'est Véronique Rivron, Conseillère générale, qui a rendu visite à ses jeunes homologues. Venue répondre aux questions des collégiens sur ses fonctions et le rôle du Conseil général, elle les a également écoutés parler avec enthousiasme de leurs projets autour du thème du respect.



MAMERS

La salle polyvalente de Saosnes connaît une nouvelle jeunesse. Cette structure a fait l'objet d'une mise aux normes avec la création d'une cuisine, de sanitaires ainsi que le réaménagement de l'espace. Inaugurée par Jean-Pierre Chauveau, Vice-Président du Conseil général, la salle a en priorité une vocation associative, mais peut aussi être louée pour des rassemblements de familles ou d'amis. D'un coût total de 48 346 € TTC, cette mise aux normes a été financée à hauteur de 10 400 € par le Conseil général. Un investissement qui constitue pour la commune un vrai symbole de vitalité et d'animation.

PONTVALLAIN



Le Centre d'Incendie et de Secours de Cérans-Fouletourte a été inauguré par Gérard Véron, Maire de la commune et Vice-Président du Conseil général, devant plus d'une centaine de personnes. L'ancienne caserne, située dans le centre ville de la commune, était devenue inadaptable pour répondre aux besoins d'un secteur en perpétuelle expansion qui a la charge d'une population de 7 500 habitants répartis sur 4 communes : Cérans-Fouletourte, Oizé, la Fontaine-Saint-Martin et Yvré-le-Pôlin. Le nouvel emplacement de cette caserne, hors de l'agglomération, facilitera les déplacements urgents des 26 sapeurs pompiers volontaires et des deux médecins. Ce bâtiment, d'une surface de 740 m², est installé sur un terrain de 6 000 m² et comprend 7 remises pour les véhicules, dont une destinée à l'ambulance avec son local d'hygiène et de désinfection, ainsi que des bureaux et des vestiaires. Le coût de cette caserne s'élève à 677 257 €. Le Conseil général est intervenu à hauteur de 237 040 €.

LA SUZE-SUR-SARTHE



La commune de Voivres évolue. Signe de ces changements, les inaugurations de deux giratoires et d'un commerce de proximité qui se sont déroulées en présence de Jean-Pierre Chauveau et Gérard Saudubray, Conseillers généraux, François Fillon, Sénateur, Marc Joulaud, Député et Philippe Girardot, maire de la commune.

Première infrastructure à être inaugurée, le carrefour giratoire des Tamaris. Devenu une priorité pour cause d'insécurité, ce rond point supprime la traversée dangereuse du carrefour entre les RD 23 et RD 212. Cette réalisation d'un montant de 360 000 € HT a été financée à hauteur de 180 000 € par le Conseil général. Deuxième giratoire à voir le jour, celui de Bel Air. Situé sur la liaison entre le bourg et la gare, il permet de ralentir la vitesse des voitures et fait déboucher un lotissement sur la route départementale. D'un montant de 103 023 € HT la participation du Département est de 17 830 €. En inaugurant le commerce de proximité, les élus ont également mis en avant la dynamique commerciale de la commune. Une action félicitée par Jean-Pierre Chauveau " *Il est important qu'une commune de 1000 habitants puissent conserver des services qui répondent à ses besoins* ", a-t-il déclaré. Un encouragement au commerce de proximité auquel à participer le Conseil général en versant une somme de 25 000 € pour un montant global de 143 000 € HT.

MAROLLES-LES-BRAULTS

Isabelle Dutertre, agent du Conseil général, responsable de la circonscription Haute Sarthe – Pays d'Alençon et auteur de romans, s'est rendue avec Nicole Agasse, Conseillère générale, à la maison de retraite de Marolles-les-Braults pour remettre son premier ouvrage : les *Taiseuses*, aux éditions Cheminements. Cette opération a complété l'initiative lancée par Isabelle Dutertre cet été consistant à remettre des livres invendus aux huit maisons de retraite de sa circonscription. Une idée saluée par Nicole Agasse : " *Il est important de mettre à la disposition des personnes âgées des choses simples et accessibles* ", a-t-elle affirmé.

A l'origine du projet, une question posée par Isabelle Dutertre à son éditeur : que deviennent les livres qui ne sont pas vendus ? En apprenant qu'ils vont au pilon, elle



décide, en accord avec son éditeur, d'offrir ces ouvrages aux pensionnaires des maisons de retraite. Une idée qui devrait être suivie. " *Il faut motiver d'autres éditeurs pour continuer à mener ces opérations qui sont bénéfiques à la vie des maisons de retraite* ", a invité Nicole Agasse.

LE MANS EST-CAMPAGNE

Depuis de nombreuses années, le club de tennis de table de Parigné-l'Évêque fonctionnait dans une ancienne classe préfabriquée. Avec l'expansion croissante du nombre de licenciés, cette salle était de moins en moins adaptée à la demande des sportifs. La construction d'une structure dédiée à ce sport a alors été envisagée. Les travaux ont commencé au printemps 2005 pour se terminer en janvier 2006. Inaugurée par le Maire, Anny Rivet-Coursimault, Stéphane Bouillon, Préfet de la Sarthe, Marcel-Pierre Cléach, Vice-Président du

Conseil général, Jean-Marie Geveaux, Président de la commission de l'Éducation du Conseil général et Jean-Luc Fontaine, Conseiller général, cette salle, baptisée Orion, répond aux normes de la fédération française de tennis de table et peut accueillir des compétitions nationales. Des vestiaires ont été accolés à ce local pour répondre aux besoins de l'équipe de football. D'un coût total de 1,069 million d'euros TTC, cette structure, une des plus grandes du département, a été financée à hauteur de 155 000 € par le Conseil général.





MAMERS

Créé en septembre 1982 au Mans sous l'impulsion de l'équipe des pédiatres du Centre Hospitalier, avec le soutien du Conseil général, de la PMI et de la DASS de la Sarthe, le Centre d'Action Médico Social Précoce (CAMSP) a ouvert une antenne dans les locaux de la Communauté de communes du Saosnois à Mamers. Inaugurée en présence de Jean-Pierre Chauveau, vice président du Conseil général, Dominique Le Mener, député, Michel Corbin, maire et Véronique Rivron, conseiller général, cette structure, animée par une équipe pluridisciplinaire, reçoit ainsi des enfants chez lesquels ont été repérés des troubles sensoriels, moteurs, des retards de développement ou des troubles du comportement.

LA FLECHE

Depuis plus de 18 ans, la société de Saint-Vincent-de-Paul accueille à la Flèche, dans un local aménagé au 6 rue Fontevrault, les femmes en difficulté. Mais le bâtiment ne correspondait plus aux normes de salubrité et d'habitabilité. La construction de deux nouveaux logements, de type F2, au 4 rue Fontevrault, a donc été entreprise. Ce nouveau local a été inauguré par Jean Paul Stéphan, Président de la société de Saint-Vincent-de-Paul à la Flèche, Béatrice Pavy, Présidente de la commission des Affaires Sociales du

Conseil général, Agnès Lorilleux, Conseillère générale, Jean-Marc Sénateur, sous-préfet et Guy-Michel Chauveau, maire. D'un coût total de 75 000 €, la réhabilitation des locaux a été financée à hauteur de 11 000 € par le Conseil général. Des travailleurs sociaux entoureront ces femmes pour les aider dans leur recherche de logement, de travail mais aussi pour scolariser le plus rapidement possible les enfants. L'AISSP (association pour l'insertion sociale et professionnelle) assurera le suivi en partenariat avec le Conseil général.

BALLON

Avec la mise en service de l'autoroute A 28, il était devenu nécessaire de réaménager la RD 6 entre le péage de Maresché et la commune de Ballon. C'est pourquoi le Département avec le conseiller général du canton, Michel Terral, a engagé d'importants travaux sur cet axe routier fréquenté. Le chantier a consisté dans un premier temps à élargir la chaussée à six mètres, à sécuriser des accotements à 1,50 m de largeur et rectifier l'ouvrage sur le ruisseau La Gandelée. Une seconde tranche de travaux a permis de réaliser le marquage au sol et d'opérer le rétablissement complet de la signalisation verticale. Le coût de la modernisation des 4,1 km de route départementale s'élève à 1 425 000 euros. Dans les mois qui viennent, un aménagement paysager, comprenant notamment la plantation de 75 arbres et de haies viendra compléter la réfection de la RD 6 entre Ballon et Maresché. Le Département intervient pour environ 10 000 €.

SARTHE



De très nombreux élèves, venus des quatre coins du département, se sont pressés dans les allées du forum des formations et des métiers, organisé par l'association "FormaSarthe" au centre des expositions au Mans. Inauguré en présence de Jean-Marie Geveaux, président de la Commission de l'Education, de la Formation, de la Jeunesse, des Sports et des Transports, cette grande manifestation a été l'occasion pour le monde scolaire de rencontrer quelque 300 représentants de formations professionnelles. Démonstrations de matériels et d'activités professionnels, rencontres et tables rondes ont rythmé ces trois journées de présentations dont l'ambition unanimement partagée par l'ensemble des acteurs a consisté à aider les jeunes à réussir leur vie professionnelle.

MONFORT-LE-GESNOIS



Triple inauguration à Sillé-le-Philippe où Marcel-Pierre Cléach, vice-président du Conseil général a pu mesurer la vitalité de cette petite commune. La première étape de cette série d'événements a conduit Michel Lelièvre, maire, à présenter à ses nombreux invités, parmi lesquels se trouvaient Jean-Marie Geveaux, député, ainsi que Christine Marchand, présidente de la Communauté de communes du pays des Brières et du Gesnois, les nouveaux aménagements réalisés au niveau de la traversée du village, route de Bonnétable afin d'améliorer la sécurité des riverains. Il s'agissait d'un profilage de la chaussée sur 800 mètres avec réfection de la voirie et la plantation de massifs paysagés. Le total du montant des travaux s'élève à 145 079 euros dont 30 249 euros de subventions du Conseil général. La seconde inauguration a concerné l'enfouissement des réseaux EDF et France Télécom du lotissement le Montaigu, dont les lots sont déjà tous vendus. La facture de ces travaux atteint 61 000 euros. Le Département a financé 40 % du chantier pour le réseau électrique et 60% pour le réseau téléphonique. Enfin la dernière visite a mené les élus aux portes de l'école communale où deux classes, un bureau pour la directrice, des sanitaires et un porche ont été construits, en deux tranches de six mois. Le montant de cet investissement atteint les 268 000 euros.

LE MANS NORD-CAMPAGNE

Le bâtiment "langues" du collègue Jean Cocteau à Coulaines a été officiellement inauguré par Roland du Luart, président du Conseil général lors d'une réception à laquelle ont assisté de nombreuses personnalités parmi lesquelles figuraient Jean-Marie Geveaux et Dominique Le Mener, députés, Christophe Rouillon, maire de Coulaines et Jean-Claude Rouanet, inspecteur d'académie. Il se compose de huit salles de classe, sept étant dédiées aux langues (allemand, anglais, espagnol, et multilingues avec sept postes informatiques) et une pour l'enseignement musical. Le bâtiment porte désormais le nom d'Aristide Briand. Parfaitement équipé, largement ouvert vers l'extérieur, l'édifice a été construit au terme d'un travail collectif exemplaire entre les services départementaux et

les responsables du collège. Le coût s'élève à 1 362 740 euros, entièrement pris en charge par le Conseil général, qui entend bien poursuivre ses efforts en faveur de la rénovation de l'établissement scolaire. " Nous avons inscrit 1,5 million d'euros au budget 2006 pour ce collège, l'un des plus importants du département " devait ainsi souligner Roland du Luart en conclusion à une inauguration réussie.



BONNÉTABLE

Le Centre Intercommunal Mazagran à Bonnétable a inauguré le multi-accueil " Crèche n'Do " en présence de Jean-Pierre Chauveau, vice-président du Conseil général, Dominique Le Mener, député, Yvon Marzin, conseiller général et Jean-Pierre Vogel, président de la communauté de communes " Maine 301 ". Ce bel équipement

accueille ainsi des enfants dans un cadre parfaitement adapté à leurs besoins.

" Depuis l'ouverture du multi-accueil, pas moins de quarante enfants sont inscrits " s'est félicité Jean-Pierre Vogel qui a également rappelé l'exemplaire solidarité entre les différents partenaires du projet, l'Etat, le Conseil général, le FEDER et la Caisse d'Al-



location Familiales, qui ont accompagné la Communauté de communes " Maine 301 " dans le montage financier de ce multi-accueil. Concernant le fonctionnement, par l'intermédiaire d'un contrat enfance, des aides sont attribuées par la CAF et la MSA.

Spectacles

DANSE

L'Espal accueille le mardi 28 mars à 20 h 30, une création du chorégraphe Daniel Léveillé intitulée : " Amour, acide et noix ". Ce spectacle se présente comme un hymne à la beauté et à la fragilité de la vie. Tarifs de 7,50 à 20 €. Renseignements au 02 43 50 21 50.

BANDE DESSINÉE



Après Enki Bilal, Loisel et Gibrat, la fine fleur de la Bande Dessinée continue à venir à

la rencontre de son public en Sarthe à l'invitation du Conseil Général, par l'intermédiaire de la bibliothèque départementale et de la librairie Bulle. C'est au tour de Manu Larcenet. Il vient présenter à ses aficionados son dernier album, Le Combat ordinaire, Tome 3, " Ce qui est précieux ". Abbaye de l'Epau, mardi 28 mars à 18 h 30. Conférence. Entrée libre. Prochaine rencontre : Baru, dimanche 16 avril à 15 heures, pour " L'Enragé ", tome 2.

THÉÂTRE

L'association Jalmaiv Sarthe (Jusqu'à La Mort Accompagner La Vie) organise une soirée théâtre " le temps du départ ", mardi 18 avril à 20 h 30, salle des concerts au Mans. Cette production théâtrale de la compagnie Ophélie invite le spectateur à visiter le monde de la maladie et de la fin de vie avec un spectacle écrit et joué par Michel Babilot, mêlant conte et théâtre. Tél : 02 43 54 27 12.

HUMOUR



L'humoriste Fellag avec son spectacle " le dernier chameau " vous entraîne dans le Tizi

Ouzou des années 1960 à la rencontre du public populaire du cinéma " Le Régent ". Rendez-vous pour ce voyage le vendredi 31 mars à 20 h 30 au centre culturel Joël Le Theule de Sablé-sur-Sarthe. Tarifs de 9,5 à 22 €. Tél : 02 43 62 22 22.

CHANSON

Le trio de musiciens et sa chanteuse " Amélie les crayons " est en concert mardi 4 avril à 20 h 30 à la salle Coppelia de la Flèche. Révélation du Printemps de Bourges en 2004, ce groupe alterne chansons simples, drôles et poétiques. De quoi faire rire et pleurer ! Tarifs de 7 à 15 €. Tél : 02 43 45 21 45.

CLASSIQUE



Credit: Zehetmair/Keith Patti

Dimanche 26 mars à 17 h à l'abbaye de l'Epau, le quatuor Zehetmair, fondé en 1994 par le violoniste allemand Thomas Zehetmair, propose un programme mêlant le répertoire classique à des œuvres contemporaines : de Mozart à Bartok en passant par le compositeur et hautboïste allemand Heinz Holliger. Tarifs : de 5 à 14 €. Informations au centre culturel de la Sarthe au 02 43 54 73 45.

COMEDIE

La troupe théâtrale de Bonnétable " Les Tréteaux de Malestable " réalise une tournée dans le nord Sarthe jusqu'au mois d'avril avec la comédie en 3 actes " filles au pair " de Vincent Durand. Les représentations sont toutes programmées

à 20 h 30. Elles auront lieu, le 11 mars à Cherré, le 25 mars à la Chapelle-du-Bois, le 1er avril à Beaufay, le 8 avril à Villaines-la-Carelle et le 22 avril à Bonnétable.

Informations au centre culturel de Bonnétable au 02 43 29 00 01.

Expositions

AQUARIOPHILIE

Du jeudi 6 au dimanche 9 avril de 10 h à 18 h le club d'aquariophilie de la Milesse organise une exposition de poissons rares. Près de 80 aquariums seront exposés au centre François Rabelais de la Milesse. Informations au 02 43 25 67 67.

PHOTOGRAPHIES



Credit: Nicolas Comment

L'association le festival de l'image organise du 18 mars au 9 avril " les photographiques 2006 ". Cette manifestation regroupe près d'une quinzaine d'expositions, disséminées dans Le Mans, autour du thème " Le temps d'avant ". A découvrir par exemple à l'espace Paul Courboulay l'exposition " L'oiseleur " de Nicolas Comment. Renseignements et programme complet sur www.photographiques.org.

PEINTURE

L'office de tourisme de Mamers accueille jusqu'au 25 mars une exposition de peinture contemporaine de Manuela Lacroix. Suivra du 8 au 29 avril une exposition de tableaux, principalement de la peinture à l'huile, de l'artiste sarthoise Hélène Masriera. L'entrée est libre. Renseignements au 02 43 97 60 63.

AUTOMOBILE

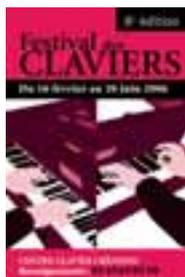
La C60 n°16 du team Pescarolo, 2ème aux 24 Heures du Mans, est désormais visible au Musée Automobile de la Sarthe aux côtés des plus prestigieux noms de la course automobile !

La voiture a trouvé une place de choix entre les mythiques Peugeot 907 et Audi R8 au coeur du Musée Automobile de la Sarthe grâce à l'intervention du Conseil général, fidèle partenaire du quadruple vainqueur de la célèbre course d'endurance. Informations au 02 43 72 72 24 ou sur www.sarthe.com/sport/museeauto.com.



Animations

FESTIVAL



Pour sa 8^e édition, le festival des Claviers a choisi d'évoquer le thème de l'onirisme.

Jusqu'à fin juin, les rendez-vous sont nombreux. Le 3 mars, un concert lecture avec Michael Lonsdale et Jean Pierre Armengaud est organisé à la collégiale de Saint-Pierre-La-Cour à 20 h 30. Suivront le mardi 21 mars, à 20 h 30 au théâtre municipal du Mans un duo piano accordéon avec Patrick Scheyder et Marc Perrone et un récital au piano de Patrick Scheyder le 22 avril à 14 h 30 dans l'église de La Couture. Tarifs de 7 à 12 €.

Renseignements et programme complet auprès du Centre Clavier Création au 02 43 63 05 58.

CINÉMA



Le 3^e festival des 24 Courts se tiendra le dimanche 9 avril de 9 h 15 à 17 h 30 dans la salle du

Val'Rhone à Moncé-en-Belin. Au total c'est une sélection nationale de 24 courts métrages qui sera présentée au public. Quatre séries de films sont proposées dans la journée : fictions, humoristiques, dramatiques et films d'animation. L'entrée est libre. Renseignements et réservation pour le repas au 02 43 89 48 84 / 02 43 87 13 37, ou aufilmdesmots@tiscali.fr et sur le site Internet à l'adresse <http://aufilmdesmots.free.fr>.

SENSIBILISATION

Du 1^{er} au 31 mars se déroulent les " semaines d'éducation contre le racisme ". Les organisateurs, un collectif d'une quarantaine de structures sarthoises, soutenu par le Conseil général, ont mis en place de nombreuses animations culturelles. Ces manifestations se dérouleront au Mans mais aussi à Champagné, Allonnes, Sablé, Arnage... Informations au 02 43 39 27 27 et sur www.fal72.fr.

SOLIDARITÉ



L'association Les Jazz'Pi qui vient en aide aux enfants malades ou handicapés, et

le théâtre municipal du Mans accueillent le mercredi 15 mars à 20 h 30 la nouvelle création du Quatuor. Cette formation, où queues-de-pie et instruments à corde sont de rigueur, est devenue incontournable en matière d'humour musical. Tarifs : de 20 à 30 €. Tél : 02 43 81 45 00.

HABITAT

Dans le cadre du Salon de l'Habitat qui se tiendra au parc des Expositions au Mans du 10 au 12 mars, pour la première fois, un hall d'exposition sera consacré aux métiers d'art et de la restauration. Le Conseil général, par le biais du service Patrimoine et Politiques territoriales, sera présent dans le hall dédié aux métiers du patrimoine et y exposera sa nouvelle politique en faveur du patrimoine rural non protégé ainsi que sa programmation annuelle consacrée aux " Territoires industriels sarthois ". Tél : 02 43 54 71 07.

FOIRE EXPOSITION

Les 1^{er} et 2 avril, se tient pour la quatrième année consécutive la foire exposition de Courtiliers autour de la salle des fêtes. Au programme : stands (gastrologie, vin...), saut à l'élastique, mais aussi la venue de Miss France 2005, Cindy Fabre, le dimanche. Rendez-vous le samedi de 10 h à 19 h et le dimanche de 10 h à 18 h. L'entrée est libre. Tél : 02 43 92 93 05.

JARDIN

Bessé-sur-Braye fête les plantes les samedi 22 et dimanche 23 avril avec la manifestation " Courtanvaux côté jardin ". Plus de 50 exposants s'installeront dans le parc du château de Courtanvaux pour proposer pendant tout le week end cactées, orchidées, bambous, bonsaï... Ces deux journées seront ponctuées d'animations.

Entrée : 2 €. Tél : 02 43 63 09 77.

Livres

Avec l'ouvrage " Marcel Pagnol et l'ouest de la France ", paru aux éditions Alan Sutton, Thierry Dehayes, spécialiste de l'œuvre de Marcel Pagnol, propose un éclairage sur l'importance des années passées dans l'ouest de la France et notamment dans la Sarthe de l'un des écrivains les plus connus du 20^e siècle. Thierry Dehayes a collecté les informations grâce à une série de rencontres et d'entretiens avec Jacqueline, veuve de l'écrivain, et Francine Pagnol, sa fille. On y découvrira par exemple que Marcel Pagnol a laissé des traces de son passage à Parcé où il a tourné des extérieurs du film " Léopold le bien-aimé ". Prix : 17 €. Tél éditions Alan Sutton : 02 47 40 66 00.



Après un ouvrage consacré à la Reine Bérengère, figure historique du patrimoine sarthois, intitulé " La Reine oubliée, Bérengère de Navarre ", l'écrivain sarthois Gérard Levacher propose un voyage en Kabylie avec le livre " La fille du Harki ". Sur fond de guerre d'Algérie, un conflit qu'il a vécu, il raconte une histoire d'amour improbable et tendre entre un jeune appelé et la fille d'un harki. Cet ouvrage, disponible en librairie, est édité aux Editions Thélès au prix de 17 €.

Quel sport exercer et où le pratiquer ? Telles sont les questions auxquelles répond le livret " Le sport 72 en poche ", édité par le comité départemental olympique et sportif de la Sarthe. Sous forme de fiches réalisées par sport, cet ouvrage permet d'obtenir les contacts nécessaires pour l'inscription dans un club. Pour plus d'information : 02 43 43 57 75.





Circuit de la Sarthe-Pays de la Loire

Un plateau royal !

Le peloton de la 54^{ème} édition du circuit de la Sarthe-Pays de la Loire, qui s'élancera le 4 avril prochain, comptera dans ses rangs les deux principaux protagonistes du prochain Tour de France : l'allemand Jan Ullrich et l'italien Yvan Basso !

Une participation royale qui trouvera l'occasion de s'exprimer sur un parcours propice aux offensives...

C'est devenu une habitude. Le Circuit Cycliste de la Sarthe-Pays de la Loire attire les grosses cylindrées du Tour de France !

Si Lance Armstrong, aujourd'hui retiré des courses, a participé à plusieurs reprises à l'épreuve chère aux sarthois, l'allemand Jan Ullrich semble bien avoir décidé de suivre ses traces. En effet, pour la seconde année consécutive, le coureur de la T-Mobile est annoncé au départ de la course. Mais l'ancien vainqueur de la grande boucle trouvera sur sa route un autre prétendant au maillot jaune en la personne de l'italien Yvan Basso, entouré pour l'occasion d'une redoutable formation danoise CSC.

Ce duo de choc devrait donner un relief tout particulier à la course dont le départ sera donné à Mouilleron-le-Captif en Vendée le 4 avril, avant une longue remontée vers la Sarthe en passant par le Maine-et-Loire et la Mayenne. Le tracé est taillé

pour les attaquants. « Dès la première étape, l'occasion sera offerte aux coureurs d'enflammer la course » prévient Daniel Mangeas, le fidèle speaker officiel du circuit de la Sarthe-Pays de la Loire. Voilà qui promet une belle empoignade d'autant plus que les français, avec Laurent Brochard et Christophe Moreau à leur tête, ne manqueront pas l'occasion de briller sur leurs terres. Enfin, la montée à quatre reprises dur mur de Gazonfier (22 % sur 300 mètres) lors de la dernière étape autorise à rêver à un final en apothéose comme l'année passée avec l'exploit en solitaire du grand espoir du cyclisme tricolore, Sylvain Chavanel !

Le Circuit de la Sarthe-Pays de la Loire, fidèlement soutenu par Conseil général, bénéficie décidément des faveurs des meilleurs coureurs du peloton international. C'est bien la marque d'une grande épreuve !

Le parcours

Mardi 4 avril
Mouilleron-Le-Captif -
Saint-Mars-La-Jaille
(191,5 km) par Les Landes
de Guenusson, La Romagne,
Montevrault, Varades.

Mercredi 5 avril
Matin : Saint-Mars-La-Jaille -
Angers (93,6 km)
par Freigne, Villemoisan,
Saint-Martin-du-Fouilloux.
Après-Midi : Angers-Angers
(CLM de 8,8 km) par Sainte-
Gemmes-sur-Loire.

Jeudi 6 avril
Angers-Ernée (187,8 km)
par Quérré, Molière, Ahuillé,
Saint-Ouen-des-Toits

Vendredi 7 avril
Ernée - Le Mans (178,4 km)
par Alexain, Brée,
Sainte-Suzanne, Vernie, Ballon,
Parencé.

INTERNET :
Suivez la course en direct
sur le site du Conseil général
<http://circuitcycliste.sarthe.com/>
Le déroulement des étapes,
les classements, les commentaires
et les galeries de photos seront
en ligne quotidiennement durant
l'épreuve.

LA SARTHE



Laurence Leboucher

Championne toutes catégories !

Laurence Leboucher est décidément insatiable. Menant de front ses études et sa carrière d'athlète de haut niveau, la sarthoise a trouvé les ressources nécessaires pour décrocher un onzième titre national lors du championnat de France de cyclo-cross à Sedan. Retour sur un authentique exploit.

On le savait depuis longtemps déjà. Laurence Leboucher, soutenue par le Conseil général, possède une qualité rare chez les athlètes français, celle de savoir mieux que personne se transcender lors d'une compétition de haut niveau. C'est un fait. Seules les grandes courses motivent la conseillère municipale de Saint-Léonard-des-Bois. Ce n'est donc pas un hasard

si la triple championne du monde (en VTT et cyclo-cross) a décroché le 8 janvier dernier son onzième maillot tricolore dans le froid ardennais, en dominant au sprint sa grande rivale Maryline Salvetat ! Et pourtant, soucieuse de se présenter dans les meilleures dispositions devant les examinateurs du concours de professorat de sport, Laurence Leboucher a pré-

fééré délaissier son vélo plus qu'à l'accoutumée. « Depuis quelques mois, le vélo est surtout devenu un exutoire pour évacuer le stress des cours. Et même si à l'INSEP, en qualité de sportif de haut niveau, j'ai bénéficié d'un programme aménagé, il a bien fallu bachoter dur et délaissier volontairement l'entraînement et les courses ».

Mais voilà ! Une championne de la trempe de la célèbre habitante des Alpes Mancelles n'abdique pas aussi facilement. « A Sedan, je me suis accrochée durant toute la course. J'ai subi mais sans jamais craquer ». La suite ? C'est la conjugaison du talent associé à un sens tactique inégalé et l'irrésistible goût pour les titres ! « Cette victoire, je désespérais de l'accrocher et d'entendre encore la Marseillaise avec l'or au tour du cou. Alors croyez-moi, ce maillot, il comptera à jamais » avouera-t-elle à l'arrivée en laissant couler une chaude larme sur son visage. Une émotion qui en dit long sur l'exploit que venait de réaliser Laurence Leboucher qui pourrait bien ne pas avoir fini de surprendre ses nombreux supporters...



**Palmarès :
une avalanche
de titres !**

**A 34 ans,
Laurence Leboucher
possède un palmarès
exceptionnel dont voici
les principaux titres
de gloire :**

VTT :

**Championne du monde
en 1998
Championne d'Europe
en 1998, 2000 et 2001
Championne de France
en 1996, 1998, 2000 et 2001**

Cyclo-cross :

**Championne du Monde
en 2002 et 2004
Championne de France
2000, 2001, 2003 et 2006**





Vetathlon

Le quatrième vetathlon, combinaison entre la course à pied et le VTT, organisé par Endurance 72 Triathlon, se déroulera dimanche 19 mars à l'Arche de la nature. Dès 9h30 les courses se succéderont : individuelles ou par équipe, courtes ou longues distances. Les plus jeunes seront aussi de la fête avec la Baby, course réservée aux 6 ans et moins, parrainée par le Conseil général.

Renseignements au 06 70 17 04 05.

Course à pied

Le 18 mars Cérans-Foulletourte sera le terrain d'action de la Cérannaise, série de courses organisée par l'association cérannaise marathon 72. Place d'abord aux familles avec un parcours gratuit de 1,2 km (départ à 14 h). Les sportifs aguerris pourront quant à eux participer au 5 km ou au 10 km qui partiront respectivement à 14 h 30 et 15 h 30.

Renseignements au 02 43 87 12 52.

24 heures moto

Les lions sont lâchés !

Sur un circuit largement rénové, la prochaine édition des 24 Heures moto promet une bagarre inédite. Les pilotes devront, en effet, apprivoiser de nouvelles trajectoires pour obtenir la meilleure performance possible. La lutte pour la victoire va être chaude...



La saison passée, au terme d'une course palpitante, la Suzuki N°1 appartenant au team sarthois de Dominique Méliand avait plié face à la très vélocé Yamaha de l'équipage du G.T.M. 94. L'heure de la revanche a sonné. L'empoignade tant attendue aura bien lieu les 22 et 23 avril sur le circuit Bugatti qui a fait, durant l'hiver, l'objet d'un profond remodelage. Les pilotes sont avertis : il va leur falloir apprendre à négocier de nouvelles courbes à la sortie de la ligne droite des stands. Le spectacle qui s'annonce somptueux devrait, cette année encore, attirer plus de 80 000 passionnés dans une ambiance unique en son genre. Sur la piste, la course promet d'être tout aussi passionnée. Car si le duel

entre Suzuki et Yamaha est annoncé, gare aux outsiders avec Honda et Kawasaki qui entendent bien profiter de la moindre faiblesse de leurs adversaires pour enlever le pactole.

Enfin, cette édition des 24 Heures Moto s'inscrit non seulement dans le cadre du centenaire de l'Automobile Club de l'Ouest, organisateur de l'épreuve, mais aussi au sein d'un calendrier de sept courses comptant pour l'attribution du titre de Champion du Monde d'Endurance Moto. De quoi rehausser encore davantage d'intérêt de l'épreuve sarthoise, auréolée d'une très envieuse réputation.

Le calendrier du Championnat du Monde d'Endurance Moto :

17 avril : 500 km d'Assen (Pays Bas)

22-23 avril : « 24 Heures Moto »

Le Mans (France)

20 mai : 8 Heures d'Albacete (Espagne)

18 juin : 1000 km de Zolder (Belgique)

30 juillet : 8 Heures de Suzuka (Japon)

12-13 août : 24 Heures d'Ochtersleben (Allemagne)



Handball

Les champions d'Europe en Sarthe

Auréolée de sa nouvelle couronne européenne, l'équipe de France masculine de handball fera une apparition dans la Sarthe.

Le rendez-vous est fixé le 12 avril à Antarès face à la Tunisie, quatrième du dernier mondial. Un beau match de gala en perspective !



Après la Russie deux fois (1996 et 2003) et l'Islande (2004), c'est au tour des Tunisiens de venir découvrir le chaleureux public sarthois. Une rencontre qui aura un goût de revanche pour l'équipe tunisienne, battue sur ses terres (26-25) par la France pour la troisième place du mondial 2005.

Ce match de haut niveau en terre sarthoise met en lumière un sport dont la pratique est en progression dans le département. « Deux nouveaux clubs ont été créés cette saison au Luart et au Mans. Nous enregistrons plus de 2500 licenciés dans 31 clubs », se réjouit Ivan Riot, président du comité Sarthe handball. Le département compte au total 12 équipes, garçons et filles, qui évoluent en Région ainsi que 17 équipes jeunes. Les efforts du comité se portent aujourd'hui sur une répartition équilibrée de la pratique du handball dans le département. « Dans certains secteurs comme le nord Sarthe, le handball est peu développé. Nous souhaitons donc encourager la création de clubs dans ces zones géographiques », affirme Ivan Riot. La venue des Tricolores champions d'Europe donnera peut-être des idées...

Volley-ball

Rendez-vous national à Sablé-sur-Sarthe

Du 28 au 31 mars, se tiendra au lycée public Colbert de Torcy et au Creps de Sablé-sur-Sarthe le championnat de France des pôles espoirs féminins de volley-ball. 150 joueuses âgées entre 15 et 18 ans s'affronteront pour le titre de championne de France. Ces jeunes pousses du volley-ball féminin, viennent de neuf pôles espoirs situés aux quatre coins du pays mais également de l'équipe de France junior qui s'entraîne à Toulouse. Fier d'accueillir

ces rencontres, le lycée Colbert de Torcy est l'un de ces pôles. Dix-sept jeunes filles, âgées de 14 à 18 ans, y sont actuellement formées. Leurs journées alternent entre cours et entraînements. Ces pôles permettent donc à ces joueuses de concilier passion du sport et poursuite des études.

Renseignement au CREPS de Sablé au 02 43 62 44 44.



Les Félines

Des supporters bien équipés !

Le MSB est soutenu par le dynamique club des « Félines ». Depuis plusieurs années déjà, le Conseil général apporte pour sa part son aide aux supporters des joueurs de Vincent Collet. Ainsi, cette saison, grâce à une subvention de fonctionnement du Département, le club des Félines a pu renouveler la panoplie complète du parfait supporter.

A l'occasion d'une chaleureuse réception à Antarès, Véronique Rivron, conseiller général et Jean-Pierre Goisbault, président du MSB ont ainsi remis à Valérie Lechallard, présidente du club des Félines de nouveaux maillots, casquettes, écharpes et banderoles. Un équipement que les supporters sarthois arborent désormais fièrement à chaque rencontre pour soutenir avec chaleur et passion leur club favori, brillant vainqueur à Dijon de la Semaine des As, deux ans après avoir remporté la Coupe de France. Le MSB est ainsi qualifié d'office pour une compétition européenne.



La Sarthe passe à la télé

Filmer l'automne en Sarthe, telle est l'idée qui a amené le producteur-réalisateur de l'émission nocturne de TF1 « Histoires naturelles », Jean-Pierre Fleury, à se rendre dans notre département pour réaliser un reportage de 52 min. « Conte d'automne en Sarthe ».

Au fil de ses rencontres, il dresse un portrait touchant de Sarthois fiers de leurs origines. « Les gens d'ici ont des racines très fortes », commence Henri Boillot, écrivain qui joue le rôle de narrateur dans le film. Du vigneron heureux de faire visiter ses caves de Jasnières à l'accompagnateur-guide de pêche en passant par les ramasseurs de nouzillards, ce film va à la rencontre des amoureux de la nature sarthoise. Cette réalisation permet aux Sarthois de clamer haut et fort : « La Sarthe, on en est fier ».

L'émission *Histoires naturelles* est diffusée vers 2 heures du matin sur TF1. Des extraits sont en ligne sur www.sarthe.com

Pays du Perche Sarthois

Les jeunes découvrent leur patrimoine

Le Pays d'art et d'histoire du Perche Sarthois aime son patrimoine et contribue à le faire partager en offrant la possibilité au jeune public de découvrir ses richesses à l'aide d'un programme d'actions pédagogiques inventif et passionnant.

Faire découvrir une fortification du Moyen-Age, aider à identifier un bas-relief du XVI^e siècle ou dévoiler le mode de vie des habitants de l'époque médiévale figurent au programme des actions éducatives qui sont proposées par le Pays d'art et d'histoire du Perche Sarthois au jeune public sarthois. L'idée est séduisante et rencontre sur le terrain un vif succès. « Nous multiplions les expériences pédagogiques, proposées pendant le temps de loisirs des enfants mais surtout auprès des établissements scolaires. Ces actions, nées de projets élaborés en collaboration avec les enseignants, s'intègrent aux dispositifs mis en place par l'Education Nationale » souligne Philippe Galland, vice-président délégué au développement touristique et culturel du Pays d'art et d'histoire du Perche Sarthois qui vient de célébrer son dixième anniversaire. Adaptées au niveau des élèves, différentes activités sont suggérées. « D'une journée découverte à l'étude approfondie du patrimoine organisée en plusieurs déplacements sur le terrain, nous proposons également des séjours spécifiques et des animations dans le cadre d'un atelier d'initiation technique » ajoute Philippe Galland. Un passionnant plongeon au cœur d'une région dont la richesse patrimoniale attise toujours un peu plus la curiosité des jeunes.

Depuis l'obtention du prestigieux label Pays d'art et d'histoire, le Perche Sarthois a ainsi entrepris, avec le soutien du Conseil général, de remonter le temps en s'employant, non seulement à revaloriser son patrimoine culturel, historique et architectural, mais aussi en privilégiant l'accès à la connaissance des jeunes sarthois afin que demain, ils deviennent, à leur tour, des acteurs impliqués et passionnés de ce beau territoire.

Pour tous renseignements :

**Pays d'art et d'histoire du Perche Sarthois - 11, rue Viet BP 22, 72402 La Ferté-Bernard
tél : 02 43 60 72 77 - perche.sarthois@wanadoo.fr**



Association des Vieilles Maisons Françaises

Préserver le patrimoine

Pour la septième année consécutive, le Conseil général et la délégation départementale des Vieilles Maisons Françaises ont attribué les prix « VMF ». Ces récompenses mettent à l'honneur des propriétaires pour l'entretien et la restauration de leurs bâtisses. Pierre de Mascureau, délégué départemental des VMF, revient sur les critères d'attribution de ces prix et sur le travail de l'association.



La Sarthe : Quel est le rôle de l'association des Vieilles Maisons Françaises ?

Pierre de Mascureau : Cette association, créée en 1958 avec des antennes départementales, a pour vocation de protéger le patrimoine ancien et d'encourager les acteurs de la préservation, les propriétaires comme les artisans. Nos efforts se concentrent également sur la transmission des savoir-faire et la sensibilisation des jeunes.

La Sarthe : Quelles sont les activités proposées aux adhérents de l'association ?

Pierre de Mascureau : Nous comptons près de 350 adhérents qui peuvent être des propriétaires de bâtisses anciennes mais aussi des amateurs d'architecture. Nous organisons chaque année 3 à 4 promenades pour leur faire découvrir des bâtiments qui ne sont pas ouverts au public. Nous travaillons régulièrement avec le Conseil général pour faire ouvrir des châteaux lors des journées du patrimoine et pour organiser des expositions.

La Sarthe : Vous avez remis deux prix VMF dans la Sarthe, quels sont les critères d'attribution de ces récompenses ?

Pierre de Mascureau : Chaque année nous remettons des prix, subventionnés à hauteur de 4000 € par le Conseil général, aux propriétaires qui réalisent ou souhaitent réaliser des rénovations qui respectent le patrimoine. Avec Hervé de Colombel, directeur des affaires culturelles et du patrimoine du Département, nous nous rendons sur le terrain pour déceler les bâtiments susceptibles d'obtenir ce prix. Le critère de choix est généralement la qualité historique et architecturale du bâtiment. En 2005, la somme de 2000 € a été remise au propriétaire du manoir de Combres à Moitron-sur-Sarthe et à celui du château de la Marcellière à Marçon.

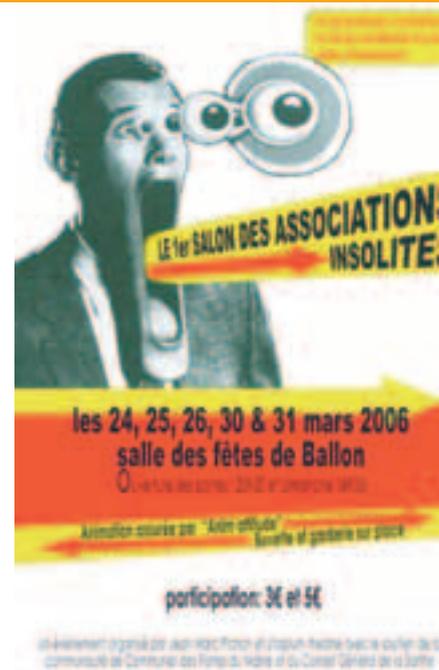
Renseignements au 02 43 20 71 09
ou pdemascureau@cegetel.fr

Le Conseil général intervient

Le Département participe à la préservation des monuments historiques. Pour les monuments classés son aide représente 50 % de l'aide de l'Etat.

Pour ceux inscrits à l'inventaire supplémentaire, le Conseil général intervient au même taux que l'aide accordée par la Direction Régionale des Affaires Culturelles. Depuis le 1^{er} janvier 2005, les Départements ont également la compétence en matière de patrimoine rural non protégé.

Cette aide à la restauration et à la conservation concerne des édifices privés ou publics, d'un intérêt certain et portant témoignage du mode de vie ou d'activités antérieures. Ainsi le Conseil général intervient à hauteur de 30 % pour le bâti non habitable dans la limite de 60 000 € de travaux et apporte une aide qui s'élève à 20 % pour le bâti habitable, pour un montant n'excédant pas 80 000 €.



1^{er} salon des associations insolites

La salle des fêtes de Ballon accueille les 24, 25, 26, 30 et 31 mars, le premier salon des associations insolites.

Cet événement organisé par Jean-Marc Pichon, associatologue, et Utopium théâtre est unique en son genre. Dans une même salle seront réunies des associations peu

connues comme

« les amis de Derrick »

ou « Formic'Amis » qui cherche à embellir la vie de tous les jours grâce au formica. De nombreuses découvertes en perspective !

Ouverture des portes à 20 h 30 et le dimanche 26 à 16 h

Entrée : 3 et 5 €



Roger de La Fresnaye

Le Conseil général enrichit sa collection

Le Conseil général a fait l'acquisition d'une nouvelle œuvre du peintre Roger de La Fresnaye. Il s'agit d'une petite toile qui a servi d'étude à un tableau aujourd'hui conservé au Musée d'Art moderne de Paris. Dévoilée par Roland du Luart, président du Conseil général aux côtés de Chantal Albagli, présidente de la commission de la Culture et du Tourisme, lors d'une réception à l'Abbaye de l'Épau, cette nouvelle acquisition du département a été prêtée au musée de Tessé qui vient de consacrer une vaste et exceptionnelle rétrospective au talent de ce peintre né en Sarthe. L'exposition sera ensuite visible au musée Picasso à Barcelone. « Il est important qu'un département comme le nôtre fasse l'acquisition d'œuvres d'artistes de la réputation internationale de la dimension de Roger de La Fresnaye. Cela entre dans le cadre d'une collection qui à terme pourra être mise à disposition du public. C'est aussi une occasion pour le Conseil général d'organiser des présentations à l'Abbaye de l'Épau » assure Roland du Luart pour qui cette politique d'achats d'œuvres est importante dans la mesure où « elle retient dans le département une collection exemplaire servant l'image de la Sarthe, terre féconde en matière d'Art ».

Sculpture à Sablé

Louis Derbré installe son Drakkar

La ville de Sablé aime Louis Derbré. Quinze ans après la pose d'une première sculpture sur la Place Raphael Elizé, l'artiste mayennais vient d'installer une nouvelle statue-fontaine sur la Plaine de Montreux.

Coup de cœur.



L'homme est à l'image de son œuvre : franc et massif. Avec Louis Derbré, la sculpture envahit les espaces d'un seul bloc. Avec bonheur. Ses œuvres sont aujourd'hui visibles aux quatre coins de France et à l'étranger : Paris, Tokyo, Beyrouth, New-York se sont laissés séduire par le talent du sculpteur d'Ernée. Mondialement renommé, il apprécie aussi sa région natale et tout particulièrement la Sarthe. Ainsi après avoir posé une première sculpture face à la mairie, Louis Derbré vient d'installer un impressionnant Drakkar géant dans un quartier populaire de Sablé. Une œuvre monumentale née d'un projet ambitieux lancé par la municipalité, avec le concours du Conseil général, visant à aménager

la Plaine de Montreux.

La statue pèse environ cinq tonnes et mesure pas moins de 6 mètres de haut et 7 mètres de long. Il s'agit en réalité d'un Drakkar en bronze qui depuis quelques semaines, rayonne grâce à ses formes élancées et à une mise en lumière originale. Créée au prix de plusieurs mois de travaux, l'œuvre a été acheminée grâce à un convoi exceptionnel sur les routes mayennaises et sarthoises. Aux commandes, c'est Louis Derbré en personne qui a dirigé les manœuvres particulièrement délicates pour poser sur son socle l'immense Drakkar.

« *Un instant toujours très émouvant* » soulignera l'artiste, aujourd'hui âgé de 80 ans, qui enrichit la collection sarthoise d'une nouvelle œuvre monumentale bien dans son style si caractéristique.



Mamers en Mars

Le cinéma européen à l'affiche

La 16^e édition de « Mamers en Mars », festival du film européen se déroulera du vendredi 24 au dimanche 26 mars. Organisée par l'association Artemis et soutenue par le Conseil général, cette manifestation permet de découvrir des réalisateurs et des comédiens européens à travers une compétition de longs et de courts métrages.

Eclectique, « Mamers en Mars » se présente comme un panorama de la cinématographie européenne d'aujourd'hui et de demain et veut offrir la possibilité aux habitants d'accéder à des films qu'ils n'auraient pas la possibilité de voir autrement.

Lors de ce festival, quatre récompenses seront attribuées : le prix du jury court et long métrage, le prix du public court et long métrage, le prix du jury jeunes ainsi que le prix « graines d'images/MaCaO », décerné par des exploitants de salle Art et Essai de la Sarthe et de

l'Orne. Le film choisi sera ensuite programmé dans l'ensemble des salles des réseaux Graines d'images et MaCaO.

« Mamers en Mars » ne se limite pas à une ville et propose un avant goût du festival le jeudi 23 mars au Prieuré de Vivoin avec l'organisation d'ateliers de découverte du fonctionnement du cinéma et de la technique suivie d'une projection en pré-séance du festival.

Renseignements et programme complet au 02 43 97 60 63 ou sur www.mamers-en-mars.com



Collège au cinéma

8000 élèves participent !

Pour la douzième année consécutive se tient l'opération

« Collège au Cinéma ».

56 établissements, sur les 78 que compte la Sarthe, participent.

Au total ce sont plus de 8000 élèves qui sont invités à visionner un film au cinéma une fois par trimestre.

Cette manifestation est développée par le Conseil général, le CDDP (centre départemental de documentation pédagogique) et l'association Graines d'images.

Ces trois organismes souhaitent avant tout inciter les collégiens à voir des films de genres différents et à leurs faire découvrir les salles de cinéma locales.

Ainsi le programme de la saison 2005-2006 est varié :

du film d'animation de Jean François Laguionie « L'île de Black Mor »

au cinéma asiatique avec « le roi des masques » de Wu Tian Ming

en passant par un classique en noir et blanc « Le caméraman » de Buster Keaton.



Prieuré de Vivoin

« Ceci n'est pas une fenêtre »

Dans le cadre de leur conventionnement avec le Frac (fonds régional d'art contemporain) des Pays de la Loire, le Conseil général et le Centre culturel de la Sarthe présentent au prieuré de Vivoin du 9 mars au 23 avril l'exposition « Ceci n'est pas une fenêtre ».

Réalisée en collaboration avec l'Inspection académique, cette exposition s'inscrit dans une action intitulée « portes et fenêtres » conduite par Jean-Pierre Cavanna, conseiller pédagogique en arts plastiques, et programmée prochainement dans les établissements scolaires de la circonscription nord-Sarthe. Faisant écho à cette action, la thématique retenue s'articule autour des notions d'ouverture et de fermeture, d'intérieur et d'extérieur, de lumière, de transparence et de reflet. Neuf artistes sont à découvrir comme Sarah Jones ou Adrian Schiess. Durant l'exposition, des écoliers et collégiens du nord-Sarthe bénéficieront de la mise à disposition des transports scolaires par le Conseil général pour venir découvrir ces œuvres.

Ouverture du mercredi au dimanche de 14 h à 18 h. Entrée libre.

Renseignements au 02 43 94 04 36.



Un défi artistique

Dans le but de favoriser la création théâtrale en milieu rural, le Conseil général, la ville de Bouloire et la Cie NBA-spectacles ont signé une convention de partenariat. Le Théâtre Epidaure bénéficie ainsi de l'expérience et du talent des comédiens de la compagnie qui sont confiées la gestion et l'animation des lieux. Les spectacles invités en résidence cette saison sont d'ailleurs le reflet d'une fidélité et d'une grande qualité artistique comme le confirme la présence de l'Astrakan de Caen avant celle du Petit Théâtre de Pain de Bayonne.

- Le programme des spectacles :
Théâtre de l'Astrakan,
le vendredi 24 mars 20h 30.
Le Petit Théâtre de Pain,
le samedi 18 avril 20h 30.

Compagnie NBA-Spectacles

Sourire Avignon

Troupe professionnelle soutenue par le Conseil général, la compagnie NBA-Spectacles travaille actuellement sur sa nouvelle création qu'elle présentera l'occasion du festival d'Avignon.

Pas de rideau, pas d'artifices, simplement le plancher et les murs dans leur nudité. C'est dans ce décor privé de tout superflu que se déplacent lentement, sans bruit, six silhouettes, comme figées dans le temps. Un tableau étrange au sein duquel répètent depuis plusieurs mois maintenant les comédiens de la compagnie NBA. Le projet qu'ils portent ne manque ni d'ambition, ni de sincérité. " Nous travaillons effectivement sur notre nouveau spectacle intitulé " Sourire de la Truelle " qui se prive volontairement des mots pour retrouver l'essence de la parole. A nous de remplir l'espace. Il est l'objet et le lieu de notre propos. Notre objectif est de proposer un théâtre qui croit en l'Homme. Un théâtre qui veut construire. Et sourire... ! " assure avec force Didier Bardoux, cheville ouvrière de la troupe avec Pierre Sarzacq.

Ainsi, après " Gesta Berling " et " Jardin de ma mère " la Compagnie NBA-Spectacle, qui bénéficie du fidèle soutien du Conseil général, s'apprête à affronter le public en signant une pièce originale. Et pas n'importe quel public puisque Didier Bardoux et ses complices se produiront l'été prochain sur les planches du Festival d'Avignon. Que les spectateurs sarthois patientent un peu ! " Sourire à la Truelle " sera présenté sur la scène fétiche du Théâtre Epidaure de Bouloire à l'automne dans l'espoir d'entamer un long cycle de représentations.

Pour tous renseignements :
Cie NBA-Spectacles, Théâtre Epidaure
1, rue de la Grosse Pierre, 72440 Bouloire
Tél : 02 43 35 75 61
Mèl : nba.spectacles@libertysurf.fr

Jeu-concours

GAGNEZ 5 PLACES

Pour assister aux 24 heures moto les 22 et 23 avril

Question n°1 :

Quel anniversaire fête cette année l'Automobile Club de l'Ouest ?

- 50 ans 100 ans 150 ans

Retournez-nous vos réponses avant le lundi 10 avril 2006, le cachet de La Poste faisant foi, à l'adresse suivante :

Concours La Sarthe magazine n°93 - Mission de l'Information et de la Communication - Hôtel du Département - 72072 Le Mans CEDEX 9.

Question n°2 :

Quel est le nombre d'équipages engagés au départ du championnat du monde moto d'endurance ?

- 24 30 34

Nom

Prénom

Adresse

Ce qu'en pensent les élus de gauche ...

IMP TS DÉPARTEMENTAUX : +4% EN 2006. MERCİ L'UMP à

Le budget 2006 du Conseil général soumis à l'approbation des Conseillers généraux les 9 et 10 février a donné lieu à de vifs débats entre la majorité et notre groupe. Nous avons notamment été particulièrement étonnés du changement de discours du Président du Conseil général qui lors de la session du 16 décembre dernier reprenait nos arguments pour critiquer une décentralisation mal préparée et mal financée : " Comment ne pas nous montrer irrités quand l'Etat demeure toujours tenté de nous tondre la laine sur le dos ? ". Nous avons eu tout le loisir de démontrer combien il avait alors eu raison.

Des déficits creusés par la Décentralisation : le budget 2006 démontre clairement que nous avons raison de dénoncer les effets financiers de la décentralisation. Par exemple, du fait d'une précarisation accrue de la population (+6% de RMIstes l'an passé), les Conseils généraux ont dû dépenser 1,2 milliard d'€uros supplémentaires en 2005. Le gouvernement vient d'annoncer que ce surcoût ne sera compensé qu'à hauteur de 500 millions. Aux conseils généraux de trouver les 700 millions manquants. Qu'en sera-t-il avec le transfert de milliers d'agents de l'Etat aux Départements en 2007 ?

D'autres exemples illustrent très bien ce désengagement financier de l'Etat : Ainsi, les surcoûts liés à l'APA, le RMI et la Prestation de Compensation du Handicap s'élèvent à près de 10 millions d'€uros soit l'équivalent de la somme induite par l'augmentation des impôts départementaux de 4%.

Une hausse des impôts injuste : comment, ne pas dénoncer l'attitude paradoxale, des députés et sénateurs UMP qui votent des baisses d'impôts pour les plus fortunés à Paris et décident d'augmenter les impôts payables par tous une fois de retour en Sarthe. Il est vrai qu'ils doivent faire face aux déficits qu'ils ont eux-mêmes creusés en soutenant au Parlement des décisions gouvernementales injustes.

Un budget qui ne répond pas à nos attentes : alors que certains chantiers d'insertion sont menacés de disparition, rien dans le budget pour soutenir ces acteurs de terrain qui luttent en faveur du retour à l'emploi des plus faibles. Par ailleurs, nous n'avons eu aucune réponse à nos propositions pour aider les quartiers en difficultés ? Que dire enfin, de la décision de l'UMP d'aider RFF et la SNCF dans leur projet de contournement du Mans et de ligne nouvelle à grande vitesse vers l'Ouest ?

Autant de raisons pour notre groupe de voter contre le budget 2006.

Pour tout contact : 02.43.54.72.24 / élus-de-gauche@cg72.fr

Le mot de la majorité ...

UNE DÉCISION QUI POSE PLUS DE PROBLÈMES QU'ELLE N'APPORTE DE SOLUTIONS

Le Tribunal Administratif de Nantes vient de donner gain de cause à ceux qui demandaient l'annulation du Plan d'Élimination des Déchets Ménagers et Assimilés (PEDMA), le résultat de quatre ans de travail. Naturellement, nous respectons cette décision judiciaire. Faut-il pour autant se réjouir de ce dénouement ? Nous ne le pensons pas.

Depuis maintenant plus d'un an le Conseil général a mis en place un observatoire chargé du suivi du PEDMA. En Sarthe on produit plus de 700 000 tonnes de déchets par an, soit environ 360 kg par an et par habitant. Et malgré le développement du tri sélectif, le volume des déchets progresse au rythme de 1,5 % l'an. Nous jetons deux fois plus qu'il y a quarante ans. Et le PEDMA lui-même vient d'être jeté aux orties. Rien n'est réglé pour autant, à commencer par les 430 000 tonnes de ce que les initiés appellent les déchets industriels banals.

Globalement, fin 2006, après la fermeture du site de Nuillé le Jalais, c'est un déficit de traitement de 120 000 tonnes auquel nous devons faire face. Nous " exporterons " donc ce volume vers d'autres départements. C'est bien là tout le paradoxe. Nous ne voulons pas des déchets des autres mais nous leur envoyons les nôtres.

C'est aussi un jeu dangereux si l'on s'intéresse aux comptes d'exploitation de nos entreprises. En effet, quand on sait que dans l'enfouissement le coût de la collecte s'avère décisif, il n'est pas besoin d'être expert pour comprendre que les entreprises ont tout intérêt à se situer au plus près des centres d'enfouissement. S'ils n'existent pas dans leur périmètre elles trouveront des raisons légitimes et incontestables de se rapprocher des lieux de traitement sans se soucier des frontières départementales. Cette perspective apparaît tout à fait sérieuse et n'a rien d'une vue de l'esprit. Ainsi, une grande entreprise sarthoise qui produit 4 000 tonnes de déchets industriels banals par an peut voir augmenter son poste " collecte des déchets " de 15 € la tonne, soit 60 000 € par an !

Alors ne feignons pas d'ignorer ces réalités économiques. Au contraire, soyons lucides et constructifs. Mettons-nous tous au travail avec la volonté d'œuvrer dans l'intérêt supérieur de toute la Sarthe. Le temps des déchets est beaucoup plus long que celui d'un mandat !..

**CIRCUIT CYCLISTE
SARTHE PAYS DE LA LOIRE**
Du **4** au **7** AVRIL **2006**

Partenaire officiel
RÉGION **PAYS DE LA
LOIRE**



<http://circuitcycliste.sarthe.com>

- 4 avril : Moulleron le Captif (85) - St Mars la Jaille (44)
- 5 avril : St Mars la Jaille - Angers (49)
Angers - Angers (contre la montre)
- 6 avril : Angers - Ernée (53)
- 7 avril : Ernée - Le Mans (72)

